

# Assistante maternelle ou garde à domicile

Des professionnels gardent vos enfants à leur domicile ou directement au domicile des parents.

## Les assistantes maternelles

Professionnelles de la petite enfance, les assistantes maternelles sont agréées et formées par le Conseil Départemental. La Protection Maternelle et Infantile assure le suivi à leur domicile et le Relais Petite Enfance du Grand Montauban les accompagne tout au long de leur carrière.

Trouver une assistante maternelle



### La liste des assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles du territoire est mise à votre disposition. Cette liste est régulièrement mise à jour et détaille les caractéristiques d'accueil de chacune, ainsi que les places disponibles.

#### À Montauban

- > [Voir la liste](#)
- > [Localiser sur la carte](#)

#### Dans les autres communes du Grand Montauban

- > [Voir la liste](#)
- > [Localiser sur la carte](#)

Mon assistante maternelle, mon enfant et moi



Vous allez rencontrer votre assistante maternelle pour la première fois et discuter ensemble d'un projet commun d'accueil pour votre enfant. Ce projet doit parler de vos souhaits et de vos attentes pour la journée d'accueil de votre enfant : sommeil, repas, éveil, change...

N'hésitez pas à en discuter ouvertement avec votre assistante maternelle. Ce dialogue est fondamental et doit se poursuivre tout au long de l'accueil, dans le respect de la vie privée de chacun.

L'adaptation est importante pour votre enfant et vous. Elle doit, dans la mesure du possible, être progressive. Établissez ensemble les modalités de celle-ci, qui doivent figurer dans le contrat.



En signant un contrat avec une assistante maternelle, vous devenez son employeur et relevez du centre national Pajemploi. Votre inscription au centre national Pajemploi est automatique une fois votre demande de Complément de Libre Choix de Mode de Garde validée par votre Caf ou MSA.

## Ma demande de CGM en 5 étapes

- Je dépose ma demande de complément de libre choix du mode de garde auprès de ma Caf ou MSA.
  - Faire la demande en ligne [sur le site caf.fr](https://www.caf.fr)
  - Faire la demande en ligne [sur le site msa.fr](https://www.msa.fr)
- Ma Caf/MSA informe le centre national Pajemploi
- Pajemploi me fait parvenir ma notification d'immatriculation contenant mes identifiants et mot de passe temporaires me permettant d'effectuer mes déclarations sur Internet.
- Dans mon espace personnel, je déclare la rémunération de mon assistante maternelle.  
[Le guide de ma première déclaration](#)
- Pajemploi traite ma déclaration et édite le bulletin de salaire de mon assistante maternelle. La CAF/MSA verse la prestation CMG.

## Le contrat de travail

Vous devez obligatoirement rédiger un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) lors de l'embauche de votre assistante maternelle. Le contrat formalise l'ensemble des points sur lesquels vous vous êtes mis d'accord pour la garde de votre enfant.

- [Modèle de contrat de travail](#)  
([https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur\\_ama/2377-PAJE-CDI-AMA.pdf](https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ama/2377-PAJE-CDI-AMA.pdf))
- [La convention collective](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635807) ([https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALICONT000005635807](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635807))

Vous devez établir une mensualisation qui sera inscrite au contrat de travail :

- soit en année complète si vous confiez votre enfant 47 semaines par an hors congés payés
  - [voir la fiche pratique année complète](#)
- soit en année incomplète, si vous confiez votre enfant 46 semaines ou moins par an hors congés payés)
  - [voir la fiche pratique année incomplète](#)

# La garde à domicile

Les gardes d'enfants à domicile travaillent au domicile de la famille. Vous pouvez employer la personne de votre choix, aucune qualification n'est exigée.

## Trouver une garde à domicile

Les sites de petites annonces peuvent vous être utiles pour trouver une personne à proximité de votre domicile, tout comme le site [Pôle emploi](https://www.pole-emploi.fr/accueil/) (<https://www.pole-emploi.fr/accueil/>).

Des entreprises de services peuvent vous proposer une solution de garde d'enfants à domicile. Sur le territoire [Family Sphere](https://www.family-sphere.com/agences/montauban/) (<https://www.family-sphere.com/agences/montauban/>), Sous mon toit, [O2](https://www.o2.fr/garde-d-enfants) (<https://www.o2.fr/garde-d-enfants>) ou encore [Bonjour Services](https://bonjourservices.fr/agences/montauban/) (<https://bonjourservices.fr/agences/montauban/>) proposent ces prestations

## Ma garde d'enfants à domicile, mon enfant et moi

Vous allez rencontrer votre garde d'enfants à domicile pour la première fois et discuter ensemble d'un projet commun d'accueil pour votre enfant. Ce projet doit parler de vos souhaits et de vos attentes pour la journée d'accueil de votre enfant : sommeil, repas, éveil, change...

N'hésitez pas à en discuter ouvertement avec votre garde d'enfants. Ce dialogue est fondamental et doit se poursuivre tout au long de l'accueil, dans le respect de la vie privée de chacun.



En signant un contrat avec une garde d'enfant à domicile, vous devenez son employeur et relevez du centre national Pajemploi. Votre inscription au centre national Pajemploi est automatique une fois votre demande de Complément de Libre Choix de Mode de Garde validée par votre Caf ou MSA.

## Ma demande de CGM en 5 étapes

- Je dépose ma demande de complément de libre choix du mode de garde auprès de ma Caf ou MSA.
  - Faire la demande en ligne [sur le site caf.fr](https://www.caf.fr) ↗
  - Faire la demande en ligne [sur le site msa.fr](https://www.msa.fr) ↗
- Ma Caf/MSA informe le centre national Pajemploi
- Pajemploi me fait parvenir ma notification d'immatriculation contenant mes identifiants et mot de passe temporaires me permettant d'effectuer mes déclarations sur Internet.
- Dans mon espace personnel, je déclare la rémunération de mon assistante maternelle.  
[Le guide de ma première déclaration](#) ↗
- Pajemploi traite ma déclaration et édite le bulletin de salaire de mon assistante maternelle. La CAF/MSA verse la prestation CMG.

## Le contrat de travail

Vous devez obligatoirement rédiger un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) lors de l'embauche de votre assistante maternelle. Le contrat formalise l'ensemble des points sur lesquels vous vous êtes mis d'accord pour la garde de votre enfant.

- [Modèle de contrat de travail](#)  
([https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur\\_ged/2158-PAJE-CDI-GED-simple.pdf](https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/employeur_ged/2158-PAJE-CDI-GED-simple.pdf))
- [La convention collective](#) ([https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALITEXT000005672603/?idConteneur=KALICONT000005635792](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALITEXT000005672603/?idConteneur=KALICONT000005635792))

